



6094 -PROP'1

DETERGENT DECONTAMINANT SPECIAL SINISTRES NON MOUSSANT – ALIMENTAIRE PARFUM PIN

Recommandé pour le lavage manuel, en auto-laveuses ou en machine haute pression des surfaces ayant subi des agressions par :
pollution usuelle, pollution incendie, ...

Elimine le film statique sur les PVC. Produits anti-statique : évite l'effet de poudrage. Grâce à ses hauts pouvoirs nettoyant et tensio actif, le PROP'1 permet d'obtenir des surfaces brillantes. Ne laisse pas de trace au rinçage.

En preparation de surfaces peintes avant remise en peinture, diluer le PROP'1 entre 10 et 15% dans l'eau, appliquer au pulvérisateur ou à l'éponge du bas vers le haut. Rincer ou essuyer soigneusement les surfaces, puis laisser sécher correctement avant de peindre.

LIQUIDE JAUNE PAILLE – PH 13 – PARFUM PIN -

CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE :

- Application par pulvérisation ou lessivage manuel.
- Laisser agir quelques minutes (2 à 5 mn environ). Ne pas laisser sécher le produit sur les surfaces.
- Rinçage : Rincer soigneusement, eau froide ou eau chaude
- Dilution de 10 à 30 % en fonction du degré et du type de salissure ainsi que de la nature des peintures.

En auto-laveuses, diluer PROP'1 entre 2 et 3 % directement dans la machine.

Le PROP'1 s'utilise à différentes concentrations suivant son mode de mise en oeuvre.

Les éléments entrant dans la composition de PROP'1 figurent sur la liste des substances autorisées pour le nettoyage des locaux et du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

Un rinçage abondant à l'eau potable est obligatoire, après utilisation.

(Décret n° 73-138 du 12 février 1973 et de l'arrêté du 08/09/1999)



Danger

Contient de l'Hydroxyde de potassium

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

Ne pas respirer les vapeurs. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON (N° ORFILA 01.45.42.59.59) ou un médecin. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux. Tenir hors de portée des enfants. Stocker dans un récipient fermé. Appeler un médecin, un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.

CTS

ZA FERME DU MONT SAINT SEBASTIEN – 77111 SOIGNOLLES EN BRIE

Tel 01.71.30.62.05 – ctschimie@aol.com